SECTION 13700

DÉTECTION ET ALARME

Afficher des notes masquées à la spécification. Word 2003 (ou version antérieure) : « Outils » « Options » « Afficher » « Texte masqué »     Word 2007 : Cliquez sur le logo Office (coin supérieur gauche) ; Cliquez sur Options Word (en bas à droite) ; menu gauche, cliquez sur Affichage ; Sous « Toujours les afficher » sélectionnez « Masquer le texte »

\*\* NOTE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Bosch Security Systems ; systèmes pour surveillance vidéo, contrôle d'accès et détection d'intrusion et incendie.

Cette section est basée sur les produits de Bosch Security Systems, situé à :
130 Perinton Pkwy.
Fairport, NY 14450
Numéro gratuit : 800-289-0096
Tél : 585-223-4060
E-mail : [demande d'informations (presales.support@us.bosch.com)](http://admin.arcat.com/users.pl?action=UserEmail&company=Bosch%20Security%20Systems&coid=44833&rep=&fax=&message=RE:%20Question%20sur%20les%20sp%e9cifications%20(13700bss):%20%20&mf=)
Web : [www.boschsecurity.us](http://www.boschsecurity.us)
[ Cliquer ici ] pour plus d'informations.

Pour l'Europe :

**Bosch Security Systems B.V.**

**Torenallee 49**

**5617 BA Eindhoven**

**Pays-Bas**
**Téléphone : + 31 40 2577 284**

**emea.securitysystems@bosch.com**

[**www.boschsecurity.fr**](https://www.boschsecurity.com/xc/en/)

Bosch Security Systems, Inc. travaille étroitement avec un réseau étendu de fournisseurs et d'intégrateurs certifiés pour concevoir des solutions fiables de protection et de sécurité des personnes pour le marché. Notre large gamme de produits et de systèmes pour la surveillance vidéo, le contrôle d'accès et la détection d'intrusion et incendie sont utilisés par des grandes écoles et universités, des agences gouvernementales, des établissements de redressement, des magasins, des casinos et de nombreux autres environnements commerciaux sur l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Notre investissement significatif dans la recherche et le développement sont sans précédent dans le secteur de la sécurité et cela nous permet de régulièrement mettre à jour nos produits existants et de commercialiser de nouvelles technologies. Ces avancées sont constamment acclamées par le marché. Par exemple, les produits que nous fabriquons pour les systèmes vidéo en réseau ont été primés 11 fois ces trois dernières années. Notre solution pour intégrer des systèmes de gestion et de sécurité de bâtiment sur l'ensemble d'une entreprise a été implémentée par diverses sociétés du Fortune 500 et permet de gérer de manière centralisée les actifs d'une organisation. Les tests menés par des organisations de conformité réglementaire certifiées et indépendantes vérifient que les mises à jour apportées à nos systèmes d'intrusion et incendie offrent plus que les exigences minimum de conformité. Et, si l'innovation technologique est importante, nous nous assurons que le développement de nouveaux produits permet de satisfaire toutes les exigences liées au monde de la sécurité et de la protection de nos jours, y compris les performances, la qualité, la simplicité d'installation, de maintenance et d'utilisation.

Depuis plus de 125 ans, le nom Bosch est synonyme de qualité et de fiabilité. Nous sommes aux côtés de nos clients lors des phases cruciales d'un projet : avant, pendant et après la vente.

1. GÉNÉRALITÉS
	1. CONTENU DE LA SECTION
		1. Système de commande d'accès et de transmission d'alarme numérique intégré (DACS), y compris mais sans s'y limiter :
			1. Centrale.
			2. Coffrets.
			3. Serrure et clé.
			4. Blocs d'alimentation.
			5. Accessoires requis pour fournir un DACS complet.
			6. Manuel d'instruction et de fonctionnement du système.
			7. Paramétrage de système.
			8. Batteries.
			9. Câblage.
			10. Conduits.
		2. Il est de la responsabilité du contractant de connaître les conditions de permis auprès de la police locale pour installer le système d'alarme présenté dans la présente et il aidera le propriétaire à obtenir les permis d'alarme appropriés.
	2. SECTIONS CONNEXES

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer toute section ci-dessous non pertinente à ce projet ; en ajouter d'autres comme requis.

* + 1. Section 16050 - Matériel et méthodes électriques de base : Infrastructure des systèmes de détection d'intrusion.
		2. Section 13800 - Contrôle et automatisation du bâtiment.
	1. DESCRIPTION DU SYSTÈME

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer tout élément ci-dessous non applicable à ce projet ; en ajouter d'autres comme requis.

* + 1. Un système de transmission d'alarme numérique (DACS) intégré avec toutes les fonctionnalités selon les exigences de spécification, les codes et les instructions du fabricant.
			1. Le DACS inclut une centrale avec une prise jack Ethernet pour les services à distance et de communication d'événements.
			2. Le DACS inclura une centrale avec un module de communication cellulaire téléphonique supervisé en option.
			3. Le DACS inclura l'enregistrement et la conservation d'informations d'événement dans un journal d'événement dédié.
			4. Le DACS incorporera une horloge en temps réel intégrale, un calendrier et un minuteur de test.
			5. Le DACS incorporera des capacités de recharge de batterie avec supervision du voltage des batteries et des câbles.
			6. Le DACS accueille un système de planification basé sur l'heure/l'événement.
			7. Le DACS doit pouvoir superviser les interfaces de communications et les dispositifs périphériques.
			8. Le DACS permet la configuration et le fonctionnement de partitions indépendantes, distinctes.
			9. Le DACS permet l'extension de points sans fil ou filaires via des modules d'interface à huit points et des récepteurs radio.
			10. Le DACS est doté de boucles de détection supervisées électriquement et de blocs d'alimentation pour la maintenance de batteries. Cette supervision peut être programmée afin de signaler ces informations au DACR.
			11. Le DACS est capable d'envoyer (manuellement ou automatiquement) des rapports de test et de statut à des DACR distants.
			12. Le DACS peut disposer de fonctions de paramétrage de configuration, de diagnostic et de test, localement ou à distance via un programmeur portable ou un ordinateur exécutant le logiciel de paramétrage à distance (RPS).
			13. Le DACS annonce les rappels d'alarme, de défaut, de service et d'autres messages de statut du système pertinents en anglais, en espagnol (Amérique latine), en portugais, français canadien, hongrois, grec, italien, polonais, allemand, néerlandais, suédois et/ou chinois à l'ACC.
	1. RÉFÉRENCES

\*\* REMARQUE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les références dans la liste ci-dessous qui ne sont pas requises par le texte de la section éditée.

* + 1. Code national d'électricité, Article 760.
		2. Code national américain d'alarme incendie (NFPA 72).
		3. Administrative Council for Terminal Attachments (ACTA) :
			1. ANSI/TIA-968-A-2002 Conditions techniques relatives à la connexion d'équipements terminaux au réseau téléphonique.
		4. American National Standards Institute (ANSI) :
			1. ANSI C63.4 Méthodes de mesure d'émissions sonores et radio d'équipement électronique et électrique basse tension, dans une plage de 9 kHz à 40 GHz.
		5. California State Fire Marshal (CSFM) :
			1. Titre 19, California Code of Regulations, Building Material Listing Program (BML).
		6. Federal Communications Commission (FCC) :
			1. Titre 47 C.F.R. Section 15 ; Classe B – Émissions par rayonnement et conduction.
			2. Titre 47 C.F.R. Section 68 ; règles régissant la connexion de l'équipement du terminal (TE) au réseau téléphonique commuté public (PSTN).
		7. Le National Institute of Standards and Technology of the United States of America (NIST):
			1. Publications de Federal Information Processing Standards 197 (FIPS 197) - Advanced Encryption Standard (AES).
		8. International Organization For Standardization (ISO) :
			1. 9001 - Système de sécurité.
		9. Underwriters Laboratories, Inc. (UL) :
			1. UL 50 - Coffrets pour équipement électrique.
			2. UL 294 – Unités du système de commande d'accès.
			3. UL 365 - Systèmes et unités d'alarme intrusion connectés à un poste de police.
			4. UL 609 - Systèmes et unités d'alarme intrusion locales.
			5. UL 985 - Systèmes d'alarme incendie de maison familiale.
			6. UL 1023 - Systèmes d'alarme intrusion domestiques.
			7. UL 1076 – Systèmes d'alarme intrusion brevetés
			8. UL 1610 - Unités d'alarme intrusion pour centre de télésurveillance.
			9. UL 60950-1 - Équipement de technologie de l'information - Sécurité.
			10. UL 636 – Alarme arrêt d'urgence
		10. Canada
			1. CAN/ULC S304 - Centre de réception des signaux et les locaux
			2. CAN/ULC S545 - Unités d'alarme incendie de maison résidentielle
			3. ICES-003 – Norme ITE (Information Technology Equipment)
			4. ULC-ORD C1023 – Systèmes d'alarme intrusion domestiques
			5. ULC-ORD C1076 – Systèmes et unités d'alarme intrusion brevetées
		11. Europe
			1. CE EMC, LVD, RoHS [B6512, B5512, B5512E, B4512, B4512E, B3512, B3512E]

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les conditions d'envoi non requises.

* 1. ENVOIS
		1. Envoi selon les dispositions de la section 01300.
		2. Données du produit : les données du fabricant, les manuels utilisateur et d'installation pour tous les programmes logiciels et d'équipement y compris l'équipement d'ordinateur et les autres équipements requis pour compléter l'alarme numérique, y compris :
			1. Instructions et recommandations de préparation.
			2. Conditions et recommandations de stockage et de gestion.
			3. Méthodes d'installation.
		3. Dessins de magasin : les dessins de magasin doivent fournir les détails du système proposé et le travail à fournir. Incluez des dessins point à point de systèmes et des schémas de câblage de dispositifs individuels.
			1. Schémas de câblage détaillés et description du système.
			2. Emplacements de dispositifs système sur les plans de sol d'architecture.
			3. Schématique complète de système, y compris les informations de câblage pour tous les dispositifs.
		4. Documentation à envoyer au contractant une fois l'installation du système terminée :
			1. « Après fabrication ». Une fois l'installation terminée, le contractant doit préparer les dessins « après fabrication » du système. Ces dessins « après fabrication » doivent être au format 30 pouces par 42 pouces (76 cm par 107 cm), être en mylar et reproductibles pour chaque plan de sol indiquant les emplacements exacts des dispositifs, les terminaisons de centrale, les destinataires de câble et les numéros de câble comme libellés et colorés sur l'étiquette du câble.
				1. De plus, les schémas de câblage point à point finaux de chaque type de dispositif (au format 30 par 42 pouces (76 cm par 107 cm)) sont inclus dans les schémas « après fabrication ».
				2. Les schémas « après fabrication » sont envoyés au propriétaire pour approbation avant l'introduction d'acceptation du système.
			2. Manuels de maintenance et de fonctionnement : trois jeux de manuels de fonctionnement doivent être fournis expliquant le fonctionnement et la maintenance du système.
			3. Liste des composants.
			4. Maintenance requise et planification de la maintenance.

\*\* REMARQUE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les échantillons de sélection si les couleurs ont déjà été sélectionnées.

* + 1. Échantillons de sélection : Pour chaque produit fini spécifié, deux jeux complets de puces de couleurs représentant la gamme totale de couleurs et modèles disponibles du fabricant.
		2. Échantillons de vérification : Pour chaque produit fini spécifié, deux échantillons, d'une taille minimum de 0,6 pouce (150 mm), représentant le produit, la couleur et les motifs réels.
	1. ASSURANCE QUALITÉ
		1. Qualification du fabricant :
			1. Le système doit être le produit standard d'un fabricant et le fabricant doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans la fabrication de produits similaires.
			2. Système qualité du fabricant : Certifié pour la norme de qualité ISO 9001:2000.
		2. Qualification de l'installateur :
			1. Au moins cinq ans d'expérience dans l'installation de dispositifs et de systèmes de sécurité, de surveillance et de contrôle d'accès.
			2. Assistance après-vente : le contractant doit être un fournisseur du système formé et agréé par l'usine, doit être formé comme en usine et agréé à entretenir/réparer le système après acceptation du système.
		3. Configuration requise :

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer les agences répertoriées non requises.

* + - 1. Tous les équipements, les systèmes et le matériel fournis et installés sous cette section doivent être installés conformément aux normes applicables de :
				1. Codes nationaux : NEC, NFPA, UBC, BOCA, SBCCI, IBC, comme applicable.
				2. Approbations et listes : UL, FM, ANSI SIA CP-01, CSFM, NYC-CoA, comme applicable.
				3. Autorités locales ayant juridiction (AHJ).

\*\* REMARQUE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Inclure un prototype si la taille du projet et/ou la qualité justifient de prendre une telle précaution. Ce qui suit est un exemple de la façon dont un prototype sur un grand projet peut être spécifié. Pour décider de l'étendue du prototype, envisager tous les types principaux différents du travail sur le projet.

* + 1. Prototype : fournit un prototype pour évaluer les techniques d'installation et l'exécution de l'application.
			1. Terminez le système dans les partitions désignées par l'architecte.
			2. Ne terminez pas le travail restant tant que l'exécution et l'esthétisme ne sont pas approuvés par l'architecte.
			3. Refabriquez la partition prototypée comme requis pour obtenir un travail acceptable.
	1. LIVRAISON, STOCKAGE ET MANIPULATION
		1. Livrez le matériel dans les conteneurs d'origine du fabricant, non ouverts ni endommagés, et avec les étiquettes d'identification d'origine intactes.
		2. Stockez les produits dans l'emballage non ouvert du fabricant jusqu'au moment de l'installation.
		3. Protégez le matériel stocké des conditions environnementales et de température en suivant les instructions du fabricant.
		4. Manipulez et faites fonctionner les produits et les systèmes selon les instructions du fabricant.
	2. CONDITIONS DU PROJET
		1. Maintenez des conditions environnementales (température, humidité et ventilation) dans les limites recommandées par le fabricant pour des résultats optimaux. N'installez pas les produits dans des conditions environnementales en dehors des limites absolues du fabricant.
	3. GARANTIE

\*\* REMARQUE AU SPÉCIFICATEUR \*\* Consulter la documentation du fabricant pour les dispositions de garantie.

* + 1. Tous les composants, toutes les pièces et les assemblages fournis par les fabricants et installés par le contractant sont garantis contre tout défaut de matériel et vice de fabrication pour une période d'au moins 12 mois (pièces et main d'œuvre), en vigueur dès la date d'acceptation par le Propriétaire. Un représentant du service, formé en usine et qualifié, fournit le service de garantie.
		2. Entretien/Maintenance :
			1. La maintenance du système et la réparation du système ou de défauts de fabrication pendant la période de garantie sont pris en charge par le Contractant, sans frais (pièces et main d'œuvre).
			2. Des tests périodiques du système sont effectués une fois par mois ou par trimestre pour s'assurer de l'intégrité de la centrale, des dispositifs de détection et des lignes téléphoniques.
			3. L'installateur doit corriger tout défaut du système dans les six heures suivant l'appel de la part du Propriétaire.
			4. Des accords de service/maintenance étendus sont proposés par le Contractant pendant une période de quatre ans maximums après expiration de la garantie. Le contrat est renouvelable sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle.
1. PRODUITS
	1. FABRICANTS
		1. Fabricant acceptable :
			1. Amérique du Nord : Bosch Security Systems, Inc. ; 130 Perinton Parkway ; Fairport, NY 14450, États-Unis. Numéro gratuit : 800-289-0096. Tél. : 585-223-4060. E-mail : [demande d'informations (presales.support@us.bosch.com)](http://admin.arcat.com/users.pl?action=UserEmail&company=Bosch%20Security%20Systems&coid=44833&rep=&fax=&message=RE:%20Question%20sur%20les%20sp%e9cifications%20(13700bss):%20%20&mf=). Web : [www.boschsecurity.us](http://www.boschsecurity.us).
			2. Europe : Bosch Security Systems B.V. ; Torenallee 49; 5617 BA Eindhoven ; Pays-Bas ; Téléphone : + 31 40 2577 284 ; emea.securitysystems@bosch.com ; [www.boschsecurity.com](https://www.boschsecurity.com/xc/en/)

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer l'un des deux paragraphes suivants avec les conditions de la section Division 1 sur les options et les substitutions de produit.

* + 1. Substitutions : Non autorisé.
		2. Les demandes de substitutions seront envisagées selon les dispositions de la section 01600.
	1. DESCRIPTION GÉNÉRALE
		1. Centrale et fonctionnalités :

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Sélectionner la centrale applicable. Supprimer les autres.

* + - 1. La centrale DACS est le modèle B6512, B5512 ou B4512 de Bosch Security Systems, Inc. comprenant un système de commande d'alarme incendie résidentiel et de détection d'intrusion entièrement intégré. La centrale prend en charge les éléments suivants :
				1. Le système DACS est peut être utilisé en tant que combinaison de système d'alarme incendie résidentiel et de détection d'intrusion par code. Grâce à l'intégration totale des fonctions 'intrusion et incendie', 1 seule interface suffit pour les 2 systèmes.
				2. Module de ligne téléphonique en option, paramétrable pour la signalisation et la supervision.
				3. Le Conettix de communication via IP intégrée permet un transfert et un contrôle sécurisés des alarmes à haut débit.
				4. 4 partitions paramétrables avec partitionnement de périmètre et d'intérieur.
				5. 8 points à raccordement filaire intégrés avec une capacité d'expansion pour un total de 48 partitions, à l'aide d'une combinaison de points filaires ou radio.
				6. Compatibilité avec les centres de commande d'alarme LCD de style distributeur de billet ou de style LCD sur 2 lignes.
				7. Capacités de paramétrage local ou à distance, de test et de diagnostic via un ordinateur exécutant le logiciel RPS (Remote Programming Software).
				8. Le système doit inclure un port USB intégré pour le paramétrage et les diagnostics locaux en utilisant un ordinateur exécutant le logiciel RPS et un câble mâle USB2.0 standard à mâle USB 2.0 sans nécessiter l'ajout de modules matériel.
				9. Le système prend en charge l'utilisation d'un dispositif Apple iOS pour les commandes. Les fonctions doivent inclure l'armement, le désarmement et le contrôle des sorties. Cette application se connecte directement au DACS en utilisant des communications Internet, Wi-Fi ou cellulaires et ne nécessite pas de serveur tiers du centre des opérations réseau.
				10. Le système propose diverses prises en charge linguistiques qui peuvent être affectées par clavier. Les langues prises en charge doivent inclure l'anglais, l'espagnol (Amérique du Sud), le portugais, le français-canadien, le hongrois, le grec, l'italien, le polonais, l'allemand, le néerlandais, le suédois et/ou le chinois.
				11. Le DACS doit prendre en charge les mises à jour de firmware Flash du firmware des systèmes pour la centrale et les périphériques, autorisant les mises à jour ultérieures.
				12. Horloge en temps réel intégré, calendrier, minuteur de test et capacité de planification paramétrable pour l'exécution automatique et de contrôle relais des fonctions du système en fonction d'une heure/d'un événement.
				13. Il fournit 0,8 amp d'alimentation pour un fonctionnement en veille et 1,3 amps d'alimentation d'alarme, les deux calibrés pour 12 Vcc.
				14. 1 sortie de relais de contact sec ou humide de forme de C configurable et 2 sorties d'état solide de contact humide auxiliaire avec capacité d'extension jusqu'à une maximum de 40 sorties relais à contact sec supplémentaires.
				15. Chargeur de batterie intégré avec protection de branchement inversée, supervision de batterie et protection de décharge profonde de batterie.
				16. Supervision d'interfaces de communications et de dispositifs périphériques.

 \*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Les points d'expansion sont en option. Supprimer si non requis.

* + 1. Fonctionnalité et extension de point :
			1. Chaque point dans le système doit être paramétrable pour fournir le type suivant de réponse dans le système :
				1. Toujours activé (réponse en 24 heures).
				2. Activé lorsque le système est Armement Maître.
				3. Uniquement activé lorsque le système est Périmètre armé.
				4. Affiche/N'affiche pas à l'ACC lorsque le point est activé.
				5. Fournit/Ne fournit pas de tonalité d'avertissement d'entrée.
				6. Emet/N'émet pas d'indication d'alarme sonore.
				7. Le point peut être inhibé/ne peut pas être inhibé.
				8. Vérification d'alarme avec heure de vérification paramétrable.
				9. Activation de relai par point.
				10. Fournit/Ne fournit pas de capacité de point de surveillance.
				11. Permet d'inhiber les défauts.
				12. Retarde le rapport d'inhibition.
				13. Peut revenir au système après avoir forcé l'état armé et ensuite effectué une restauration.
				14. Peut revenir au système après avoir été inhibé et ensuite effectué une restauration.
				15. Armement d'interrupteur à clé (maintenu ou momentané)
				16. Activation d'une fonction personnalisée
				17. Activation suite à une sortie
				18. Alarme gaz
				19. Temporisation de surveillance/réponse de temporisation : durée de réponse paramétrable incluse jusqu'à 60 minutes pour la surveillance des portes et d'autres propriétés
			2. Le DACS doit être capable de prendre en charge le zonage de groupe. Le zonage de groupe signifie la combinaison de points en partition (texte paramétrable) annoncée séparément et identifiable séparément.
			3. Le DACS doit pouvoir permettre des temps de réponse de point variables via le paramétrage. Les temps de réponse de point doivent être paramétrables sur une plage de 300 millisecondes à 4,5 secondes.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS dispose de la capacité à s'étendre jusqu'à 96 points identifiables séparément, dont 8 sont intégrés et 88 sont des points filaires et radio.
				1. Les 8 points intégrés s'adaptent à la fonctionnalité de classe B alimentée en utilisant un module d'interface de boucle alimenté.
				2. Les modules d'extension de point (câblés et radio) peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B5512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS dispose de la capacité à s'étendre jusqu'à 48 points identifiables séparément, dont 8 sont intégrés et 40 sont des points filaires et radio.
				1. Les 8 points intégrés s'adaptent à la fonctionnalité de classe B alimentée en utilisant un module d'interface de boucle alimenté.
				2. Les modules d'extension de point (câblés et radio) peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B4512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS dispose de la capacité à s'étendre jusqu'à 28 points identifiables séparément, dont 8 sont intégrés et 20 sont des points filaires et radio.
				1. Les 8 points intégrés s'adaptent à la fonctionnalité de classe B alimentée en utilisant un module d'interface de boucle alimenté.
				2. Les modules d'extension de point (câblés et radio) peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m.
			2.
		1. Partitions/Comptes :

 \*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS prend en charge jusqu'à 6 partitions indépendantes. Chacune des 4 partitions a du texte personnalisé associé à l'état armé, l'état désarmé et l'état anormal de point.

 \*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B5512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS prend en charge jusqu'à 4 partitions indépendantes. Chacune des 4 partitions a du texte personnalisé associé à l'état armé, l'état désarmé et l'état anormal de point.
			2. Le DACS est capable d'affecter 1 à 4 identifiants de compte aux partitions selon la distribution des partitions par compte.
			3. Le DACS est capable d'affecter 1 à 2 identifiants de compte aux partitions selon la distribution des partitions par compte.
			4. Toutes les partitions doivent être capable d'armement maître (tout) et/ou armement du périmètre (élément) (à l'exclusion de la protection volumétrique prédéfinie).
			5. Le DACS peut grouper logiquement 1 ou plusieurs points dans une partition, ou à l'inverse, diviser 2 ou plusieurs points en deux ou plusieurs partitions.
			6. Toute partition est configurable pour permettre à des utilisateurs spécifiques d'effectuer l'armement lorsqu'un nombre paramétrable de dispositifs sont défaillants ou inhibés.
			7. Les partitions sont contrôlées indépendamment par leur ACC correspondant.
			8. La ou les partitions permettent l'attribution de numéros de compte indépendant afin de définir les fonctions d'annonce, de contrôle et de création de rapports.
			9. Le DACS peut relier plusieurs partitions entre elles au sein d'une partition partagée qui peut être soumise à un contrôle automatique (entrée ou hall).
			10. Le DACS permet l'armement de partition conditionnel selon l'état d'autres partitions (maître ou associé). N'importe quelle partition peut être configurée pour l'armement périmétrique et intérieur, sans avoir besoin d'une partition distincte pour cette fonction.
			11. Les partitions ont une durée de réarmement paramétrable en option pour s'assurer qu'aucune partition particulière n'a été laissée sans protection.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* L'extension de relais de sortie est en option. Supprimer si non requis.

* + 1. Extension de relai de sortie : Le DACS fournit la capacité d'extension de relais de sortie en utilisant des modules d'extension de relais. Le contrôle indépendant des fonctions de relais par partition est possible par l'intermédiaire d'affectations de paramétrage.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS est capable d'activer 88 sorties de relais supplémentaires pour les fonctions auxiliaires en fonction de ses classifications (partition par rapport à largeur de la centrale). Les modules d'extension de sortie peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m. 8 relais (de forme C) sont fournis par module à huit relais

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B5512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS est capable d'activer 40 sorties de relais supplémentaires pour les fonctions auxiliaires en fonction de ses classifications (partition par rapport à largeur de la centrale). Les modules d'extension de sortie peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m. 8 relais (de forme C) sont fournis par module à huit relais

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B4512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS est capable d'activer 24 sorties de relais supplémentaires pour les fonctions auxiliaires en fonction de ses classifications (partition par rapport à largeur de la centrale). Les modules d'extension de sortie peuvent être localisés à distance de la centrale à une distance maximum de 305 m. 8 relais (de forme C) sont fournis par module à huit relais
			2.
			3. Le DACS peut contrôler les relais et exécuter automatiquement les fonctions du système en fonction d'un programme de planification d'heure/d'événement. Le programme peut être basé sur l'heure, le jour de la semaine ou le jour du mois.
			4. Les relais et d'autres sorties peuvent être programmés pour suivre jusqu'à 14 conditions de partition différentes et jusqu'à 12 conditions de centrale. Les relais peuvent aussi être programmés pour suivre des points individuels ou des groupes des points.
			5. Le DACS prend en charge 4 types différents de sélection de sortie d'alarme : Continu, Impulsion, Norme californienne et Code temporel 3.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512. Supprimer si non requis.

C. Contrôle d'accès : Le DACS prend en charge jusqu'à 4 lecteurs de contrôle d'accès en utilisant le format Wiegand 26 bits ou 37 bits.

* + 1. Planification : Le DACS prend en charge des capacités de planification avec les caractéristiques suivantes :
			1. Armer/Désarmer une ou des partitions spécifiques en fonction des périodes d'ouverture/de fermeture.
			2. Inhiber/Rétablir des points.
			3. Activer/Désactiver des relais.
			4. Envoyer les rapports de test.
			5. Jusqu'à quatre paramétrages de congés de 366 jours chacune (inclut l'année bissextile). Selon les paramètres de congés, d'autres périodes de temps d'ouverture/de fermeture et d'autres fonctions de système peuvent être exécutées.
			6. Ajustement automatique de l'horloge système à l'heure d'été.
			7.
		2. Centres de commande d'alarme :
			1. Le DACS peut effectuer une connexion avec un maximum de 8 ACC, chacun capable d'afficher du texte personnalisé sur un écran en cristal liquide.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* + - 1. Les centres de commande d'alarme permettent d'afficher et de configurer des paramètres du système, y compris :
				1. Paramètres de réseau :

 Activer/désactiver DHCP pour le module de réseau sélectionné.

 Activer/désactiver UPnP pour le module de réseau sélectionné.

 Adresse IP pour le module de réseau sélectionné.

 Masque de sous-réseau pour le module de réseau sélectionné.

 Passerelle par défaut pour le module de réseau sélectionné.

 Numéro du port pour le module de réseau sélectionné - Le numéro du port du module doit être compris entre 0 et 65 535.

 Adresse du serveur DNS pour l'adresse IP du serveur DNS du module sélectionné.

 Nom d'hôte DNS pour le module de réseau sélectionné. Le nom d'hôte DNS peut comporter au maximum 63 caractères.

 Taille de clé de chiffrement AES – Activer/Désactiver le chiffrement en sélectionnant la taille de clé de chiffrement AES pour le module de réseau sélectionné.

 Chaîne de la clé de chiffrement AES - L'utilisateur doit pouvoir afficher, ajouter et modifier la chaîne de chiffrement AES basée sur la taille de la clé précédemment configurée pour le module de réseau sélectionné.

* + - * 1. Paramètres des points :

 Sélection de points entre un et le nombre maximum de points dans la centrale.

 Enregistrement de point pour permettre une réponse du système à partir d'un point physique spécifique sur n'importe lequel des modules d'extension ; modules d'extension de point ou intégré (filaire ou radio), et l'accès.

 Les points radio doivent pouvoir être enregistrés dans le système via une fonction d'apprentissage.

* + - * 1. Paramètres d'acheminement d'événement pour permettre le paramétrage d'un maximum de 4 groupes d'acheminement de rapports, ainsi que la configuration de chemins principaux et secondaires.
			1. Les ACC peuvent afficher tout événement du système en anglais, espagnol (Amérique latine), portugais, français canadien, hongrois, grec, italien, polonais, allemand, néerlandais, suédois et/ou chinois, en fonction des paramètres pour l'ACC et le code d'accès utilisateur.
		1. Code d'accès utilisateur et autorité : Les codes d'accès sont paramétrables avec des niveaux d'autorité pour permettre aux utilisateurs de faire fonctionner aucune partition ou toutes les partitions.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512, Supprimer si non requis.

* + - 1. Jusqu'à 100 codes d'accès différents peuvent être utilisés

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B5512, Supprimer si non requis.

* + - 1. Jusqu'à 50 codes d'accès différents peuvent être utilisés

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B4512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Jusqu'à 32 codes d'accès différents peuvent être utilisés.
			2. Chaque code d'accès doit contenir entre 3 et 6 chiffres et peut avoir un nom d'utilisateur de 32 caractères
			3. L'accès utilisateur aux caractéristiques et aux fonctions du système sont configurables en fonction de 14 niveaux d'autorité paramétrables individuellement affecté au code d'accès utilisateur. De plus, le système peut attribuer le code d'accès utilisateur, un niveau d'autorité différent pour chacune des partitions. Un code d'accès de service peut être affecté à l'agent effectuant l'entretien pour lui octroyer un accès limité d'agent aux fonctions du système. Les fonctions activées/paramétrables par l'utilisateur incluent :
				1. Armement du système : toutes les partitions, une ou des partitions uniquement, périmètre immédiat, périmètre retardé, périmètre partiel, mode de surveillance et armement du système avec un code d'accès sous contrainte.
				2. Désarmement du système : toutes les partitions, une ou des partitions spécifiques uniquement et désarmement avec un code d'accès sous contrainte.
				3. Consultation du statut du système : points en défaut, mémoire d'événement, points inhibés, statut de la partition et statut du point.
				4. Implémentation de fonctions : inhiber un point, rétablir un point, réinitialiser les capteurs, neutraliser la sirène, activation des relais, initiation locale de la fonction de paramétrage distant pour permettre le paramétrage du système depuis un emplacement distant.
				5. Test du système : test de la détection locale, test de la détection de service, test incendie, envoyer le rapport au DACR distant pour vérifier le lien téléphonique et paramétrage de l'heure et de la date de la prochaine transmission de rapport de test.
				6. Changement des paramètres du système : luminosité de l'affichage ACC, heure et date du système et ajout/suppression/changement de code d'accès.
				7. Extension de l'heure de fermeture du système.
				8. Transmission d'alertes spéciales et activation de signaux sonores et visibles.
				9. Exécution de plusieurs commandes/utilisation de touches ACC à partir d'un seul menu/élément de liste de commande. Cette fonction peut avoir un titre (alphanumérique) de 32 caractères afin de l'identifier dans l'affichage ACC.
				10. Modification du programme de planification basé sur l'heure/l'événement à partir de l'ACC.
				11. Le DACS fournit également un « menu de services » pour implémenter des fonctions comme l'affichage et l'impression du journal du système, l'affichage du numéro de révision du firmware du système et le basculement entre les affichages de texte (entre les affichages personnalisés et ceux de texte par défaut) à des fins de dépannage.
			4. Le DACS permet aux utilisateurs de modifier leur code d'accès utilisateur à partir du centre de commande d'alarme (ACC). Les responsables doivent pouvoir changer les codes d'accès utilisateur et les affectations d'autorité par partition d'autres utilisateurs à partir de l'ACC.
			5. Le DACS incorpore une fonction paramétrable de portée de code d'accès pour permettre aux utilisateurs d'armer ou de désarmer uniquement la partition dans laquelle ils entrent en utilisant une seule commande ou de contrôler toutes les partitions à partir d'un ACC.
		1. Fonctions personnalisées : le DACS prend en charge le paramétrage des fonctions personnalisées.
			1. Ces fonctions personnalisées sont activées par un bouton du clavier, un bouton de télécommande, une planification ou une entrée de point.
			2. Les fonctions personnalisées permettent à une seule action de déclencher jusqu'à 6 événements
		2. Communication : le DACS peut signaler les événements du système et générer des rapports de supervision, y compris l'alarme, les défauts, les modules manquants, les rétablissements, le statut du système, les défauts secteur, le statut des batteries, à des DACR hors site principaux ou secondaires. Les fonctionnalités suivantes sont prises en charge.
			1. Le DACS peut communiquer en appel par des lignes téléphoniques analogiques, par un réseau LAN/WAN/Internet en utilisant un module d'interface de réseau filaire ou par réseau cellulaire en utilisant un module d'interface cellulaire CDMA.
			2. Le format de communications Modem4 de Bosch est utilisé pour obtenir les meilleures performances du système possibles. Le format ModemIIIa² fournit le maximum d'informations de données au récepteur pour les alarmes, les défauts, les rétablissements, les inhibitions, l'activation de relais, les ouvertures/fermetures et l'accès à la carte. Les informations détaillées incluent les numéros de point avec du texte, les numéros de dispositifs périphériques, les numéros d'utilisateur avec du texte et des informations sur la partition. SIA DC09 ou Contact ID peut être utilisé comme format alternatif lorsqu'un récepteur non Bosch est utilisé, bien qu'il inclue moins d'informations détaillées comme du texte d'utilisateur ou de point.
			3. Le DACS peut envoyer des SMS à des dispositifs compatibles sans nécessiter que ces messages soient envoyés à un centre de surveillance
			4. Le DACS peut communiquer avec un maximum de 8 DACR différents en utilisant jusqu'à 4 numéros de téléphone différents, d'une longueur maximum de 24 chiffres et/ou 4 adresses IP/URL, par un réseau.
			5. Le DACS signale à un centre de télésurveillance commercial qui utilise une passerelle/un récepteur Bosch D6600 ou un récepteur Bosch D6100i en utilisant Modem4 comme format préféré ou Contact ID comme format alternatif.
			6. Le DACR fournit les informations de transmission envoyées à partir du DACS qui incluent les alarmes, les défauts, les rétablissements, les inhibitions, l'activation de relais, les ouvertures/fermetures et l'accès à la carte. Lorsque le format ModemIIIa² est utilisé, les informations détaillées incluent les numéros de point avec du texte, les numéros de dispositifs périphériques, les numéros d'utilisateur avec du texte et des informations sur la partition.
			7. Les rapports DACS sont classés, par événement, en onze sous-catégories ou « groupes de rapports ». Chaque groupe représente des types d'événements similaires. Les événements individuels dans chaque groupe sont activés ou désactivés de manière sélective pour être transmis. Les onze groupes de rapports sont les suivants :
				1. Rapports d'incendie.
				2. Rapports d'intrusion.
				3. Rapports d'utilisateur.
				4. Rapports de test.
				5. Rapports de diagnostic.
				6. Rapports de relais.
				7. Rapports de fonction auto.
				8. Rapports RPS.
				9. Rapports de point.
				10. Rapports de modification utilisateur.
				11. Rapports d'accès.
			8. Le DACS peut vérifier l'intégrité du chemin de communications à distance et basculer vers d'autres chemins lorsqu'une défaillance de communications survient.
			9. Le DACS peut disposer du mode de fonctionnement sans surveillance par lequel les mises à jour de paramétrage et de configuration sont transférées à l'aide du logiciel de paramétrage à distance (RPS). Ces mises à jour peuvent provenir de la centrale ou de l'ordinateur à distance en utilisant le logiciel RPS.
		3. Communication réseau : Le DACS dispose de communications réseau sur un réseau LAN, WAN, un Intranet ou Internet. Le système inclut la supervision des communications réseau utilisant le polling périodique configurable au récepteur de communications d'alarme numérique (DACR). Le DACR fournit une notification de perte de communications avec un système en réseau après une période définie paramétrable depuis la dernière communication. Les options de notification sont paramétrables et incluent l'annonciation locale ou l'indication à un logiciel d'automatisation.
			1. Le module d'interface réseau peut prendre en charge le protocole DHCP pour obtenir une adresse IP.
			2. Le système prend en charge une méthode d'authentification entre la centrale et le récepteur pour garantir que la central n'a pas été compromises ou remplacée.
			3. Les modules d'interface réseau peuvent prendre en charge le chiffrement à l'aide d'un chiffrement AES 256 bits (Rijndael) certifié par le NIST (National Institute of Standards and Technology).
			4. Le module d'interface réseau prend en charge une connexion 10/100BaseT à un réseau Ethernet.
			5. La centrale dispose de communication réseau avec une temporisation d'invitation paramétrable pour envoyer des pollings périodiques au récepteur, l'heure d'attente de réception paramétrable et l'heure de nouvelle tentative paramétrable. Dans le cas où un chemin de communication ne fonctionne pas, la centrale peut tenter une communication de sauvegarde par l'intermédiaire d'une méthode de communication disponible au même récepteur ou à un récepteur de sauvegarde.
				1. La centrale peut ajuster automatiquement la fréquence de polling d'un chemin de sauvegarde qui utilise des communications cellulaires à la fréquence de polling du chemin principal en cas de défaillance de chemin principal. Après la restauration du chemin principal, la fréquence de polling du chemin de sauvegarde est automatiquement restaurée à la fréquence initiale. Cela permet à un système utilisant des communications cellulaires de conserver de faibles charges radio.
				2. La communication réseau entre la centrale et le récepteur doit utiliser Modem4, DC09 ou Contact ID.
				3. La centrale dispose d'une communication à deux voies en utilisant un module d'interface réseau filaire avec un 10/100Base T sur une configuration LAN/WAN/Internet ou avec un module GPRS radio sur Internet.
				4. La centrale peut configurer la destination du récepteur en utilisant une URL ou une adresse IP statique.
				5. La centrale peut utiliser un DNS pour rechercher une adresse IP du récepteur si paramétré avec une URL.
				6. La centrale prend en charge UPnP pour configurer l'acheminement de port automatisé dans le routeur où la centrale est installée.
				7. La centrale prend en charge AutoIP pour permettre au logiciel RPS de se connecter à la centrale localement en utilisant une connexion IP Direct.
				8. La centrale prend en charge la configuration des paramètres IP depuis le clavier, éliminant ainsi le besoin pour un PC de configurer le dispositif IP.
				9. La centrale prend en charge le diagnostic de réseau depuis un clavier pour pouvoir effectuer des tests en local de la connectivité réseau. Le diagnostic doit inclure un câble Ethernet connecté, une configuration correcte de la passerelle, une recherche DNS opérationnelle et une connectivité réseau externe (comme Internet) opérationnelle.
				10. Le système doit respecter les normes DCID 6/9 et UL 2050.
			6.
		4. Journal d'événements : Le DACS conserve un journal des événements indiquant l'heure, le jour, le mois, l'année, le type d'événement, le numéro du compte, le numéro de la partition, l'ID utilisateur, le texte de point, le texte d'utilisateur et le destinataire d'événement principal/secondaire. Le système offre les caractéristiques suivantes :

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B6512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS peut stocker jusqu'à 1 000 événements.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B5512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS peut stocker jusqu'à 256 événements.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* B4512. Supprimer si non requis.

* + - 1. Le DACS peut stocker jusqu'à 128 événements.
			2. Le DACS prend en charge la visualisation des journaux localement sur l'ACC et à distance via un téléchargement vers un ordinateur de centre de télésurveillance à distance exécutant le logiciel RPS.
			3. Le DACS fournit une notification via un rapport au DACR lorsque le journal d'événements atteint une capacité maximum en pourcentage paramétrable ; Cela permet de récupérer des événements stockés via RPS pour empêcher toute perte d'historique des événements.
			4. Le groupe, le type de signal et la partition peuvent acheminer les événements à des imprimantes spécifiques.
			5. Chaque DACR est désigné comme destination principale, de sauvegarde ou dupliquée pour chaque groupe de rapports. L'affectation d'un événement à plusieurs groupes d'acheminement fournit des destinations en double pour l'événement. La transmission d'événements groupés permet de signaler différents types d'informations à différents DACR à distance.
		1. Capacités de test, de diagnostic et de paramétrage : Le DACS peut envoyer (manuellement ou automatiquement) des rapports de test et de statut à des DACR distants.
			1. Le DACS peut envoyer des tests automatiques chaque jour, chaque semaine ou une fois tous les 28 jours. Les heures de test automatique sont paramétrables pour fournir un décalage allant jusqu'à 24 heures par rapport à l'heure actuelle.
			2. Les rapports de test automatique sont paramétrables pour être reportés d'un intervalle de test si aucun autre rapport n'est transmis pendant l'intervalle actuel.
			3. Les rapports de test automatique et l'accès au système à distance pour les diagnostics sont pris en charge via un ordinateur de centre de télésurveillance à distance avec le logiciel RPS.
			4. Le DACS peut être paramétré localement ou à distance Le paramétrage est réalisé via un centre de commande ou un ordinateur avec un programmeur à distance et exécutant le logiciel RPS.
			5. Le DACS permet à un utilisateur sur site d'initier un paramétrage à distance tout en étant en ligne avec l'emplacement d'entretien. Le dispositif de paramétrage à distance doit fournir une fonctionnalité de comparaison et autoriser le téléchargement du programme stocké ou le programme (non) modifié copié à partir de la centrale.
			6. Le DACS permet de désactiver l'option de paramétrage locale et doit fournir une méthode pour paramétrer une centrale alors que personne n'est sur site, lorsque la centrale partage une ligne avec un répondeur.
			7. Le DACS prend en charge le diagnostic IP pour vérifier les paramètres et le fonctionnement des modules d'interface réseau ; le nom d'hôte, l'adresse MAC et l'affectation de l'adresse IPV4. Le test de connexion IP inclut : test de lien pour vérifier l'intégrité physique du câble, un test Ping pour vérifier la réponse de la passerelle, un test Ping pour vérifier l'adresse sur Internet.
			8. Le diagnostic de point radio inclut la force du signal et les états des dispositifs des points radio enregistrés dans le système.
			9. Le nombre de sessions de paramétrage et de test de système est limité en utilisant des fonctions de verrouillage de programme et des mots de passe. La protection de code d'accès de plus de soixante millions de combinaisons est requise.
			10. Les modules prennent en charge les diagnostics améliorés via le logiciel RPS
		2. Fonctions diverses : minuteur de sortie d'alarme paramétrable, 4 durées de temporisation d'entrée paramétrable, temporisation de sortie paramétrable par partition, point de texte de protection paramétrable individuellement, inhibition de point, capacité d'armement d'interrupteur à clé avec sorties LED et vérification incendie.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR Supprimer si non requis.

* + 1. Réduction des fausses alarmes : le DACS doit respecter toutes les exigences ANSI SIA CP-01 2010 relatives à la réduction des fausses alarmes

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* + 1. Détection d'agression : le DACS inclut une fonctionnalité d'agression anticipée qui nécessite que l'utilisateur effectue un désarmement, puis inspecte le lieu dans la durée de temps spécifiée, avant d'entrer de nouveau leur code d'accès ou un autre code d'accès autorisé. Si l'utilisateur n'entre pas de code d'accès la seconde fois, un événement sous contrainte est généré. Si l'utilisateur entre un code d'accès dans la période de temps spécifiée, le système est désarmé.

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR Supprimer si non requis.

* + 1. Règle de double identification : le DACS inclut une fonctionnalité paramétrable qui nécessite d'entrer 2 codes d'accès distincts pour désarmer le système. Une fois le code d'accès 1 entré, le système invite à saisir un second code d'accès sur le même ACC. Sans le deuxième code d'accès, le système n'est pas désarmé.
		2. Fonctions paramétrables par l'utilisateur : le DACS offre une interface avec menus qui permet d'avoir une structure de commandes conviviale pour paramétrer/personnaliser le système aux critères de fonctionnement de l'application. Le DACS peut être utilisé via :
			1. La structure de commandes.
			2. La liste de menus/commandes.
	1. CONFIGURATION SYSTÈME REQUISE
		1. Mise à la terre : le contractant relie à la terre le DACS pour empêcher les décharges électrostatiques et d'autres décharges électriques transitoires d'endommager la centrale du DACS.
		2. Puissance principale : le contractant fournit un circuit d'alimentation de 120 Vca dédié au système DACS. Ce circuit doit être connecté au système d'alimentation d'urgence. Le voltage de 120 Vca est diminué pour alimenter la centrale du DACS en utilisant un transformateur enfichable classe 2. Ce circuit d'alimentation est correctement nominé pour alimenter en continu tous les points et toutes les fonctions de manière indéfinie en condition d'alarme complète.
		3. Supervision d'alimentation principale : lorsque la source d'alimentation principale échoue, le système peut être paramétré pour envoyer un message d'échec de secteur à un centre de télésurveillance commercial.
			1. Le message peut aussi être paramétré pour accompagner un autre message transmis au centre de télésurveillance.
			2. Le système affichera toujours une perte d'alimentation principale sur l'ACC et peut être paramétré pour émettre un avertissement sonore supplémentaire.

 \*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* + - 1. La temporisation de transmission de ce message est paramétrable de 5 secondes à 86 minutes avec une temporisation de transmission facultative de 6 à 12 heures
		1. Alimentation secondaire (batterie de secours) : le contractant fournit une alimentation de batterie appropriée comme définie par les critères de l'application concernée (UL 864 et UL 985 pour les installations d'alarme ou les chapitres de la NFPA 72 pour les applications incendie). Les chargeurs de batterie appropriés sont fournis en étant conformes à la capacité de sauvegarde de la batterie. La version acceptée la plus actuelle du code NFPA 72 et tout code local applicable ou les exigences AHJ doivent être respectés, le cas échéant.
		2. Supervision d'alimentation secondaire : lorsque la capacité en attente de la source d'alimentation secondaire est vide à 85 %, le système peut être paramétré pour envoyer un message de batterie faible à un centre de télésurveillance commercial. Le système affichera toujours une condition de batterie faible sur l'ACC et peut être paramétré pour émettre un avertissement sonore supplémentaire.
		3. Interface de téléphone : la centrale du DACS est équipée d'un moniteur de ligne téléphonique en option et échange avec les lignes téléphoniques via les prises RJ-31X pour la supervision de la connexion des lignes téléphoniques.
			1. L'interface de ligne téléphonique respecte les règles de la FCC (Titre 47 C.F.R. section 68).

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* + - 1. Lorsqu'une ligne téléphonique est déterminée comme étant hors service par la centrale DACS, l'événement est annoncé localement sur l'ACC et transmis au centre de télésurveillance via l'autre interface de communications. La temporisation de transmission de ce message est paramétrable de 10 secondes à 240 secondes.
		1. Interface Ethernet : le DACS inclut un module d'interface Ethernet intégré comme méthode principale ou de sauvegarde de communication avec un DACR.
			1. Transfert, paramétrage et transmissions d'alarme IP intégrés
			2. Le module autorise le chiffrement AES 256 bits.
			3. Connexion réseau 10BASE T ou 100BASE T
			4. Prise en charge des modes duplex intégral et semi-duplex

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Supprimer si non requis.

* + 1. Interface cellulaire : le DACS peut utiliser un module radio cellulaire comme méthode principale ou de sauvegarde de communication avec un DACR. Jusqu'à 4 adresses IP sont disponibles pour acheminer les événements du système. Les temps de supervision sont paramétrables sur une plage de 5 à 65 535 secondes. Ce module autorise le chiffrement AES 256 bits. L'interface cellulaire est remplaçable sur site pour accepter les futures mises à niveau de réseau cellulaire.
		2. Interfaces de contrôle de fonction auxiliaires : le DACS permet des fonctions auxiliaires comme l'activation de sirène, de flash d'alarme ou des lumières et l'exécution se fera à l'aide des modules de relais spécifiques aux applications en option. Ces interfaces auxiliaires sont isolées électriquement pour éviter les interférences intersystème ou d'endommager le système.
		3. Câblage : le contractant fournit des câbles conformes aux recommandations du fabricant. Les instructions générales ci-dessous doivent être suivies pendant le câblage :
			1. Les câbles doivent être marqués d'une couleur avec des marqueurs permanents pour câble. Des conducteurs en cuivre doivent être utilisés.
			2. Tous les câbles de signal fournis sous ce contrat sont des câbles certifiés pour chambre de répartition d'air, de classe II, lorsque requis. Lorsque soumis à un endommagement mécanique, le câble doit être renfermé dans des conduits métalliques ou des raccords métalliques de surface.
			3. Les câbles de données ne sont pas renfermés dans des conduits ou des raccords contenant les câbles d'alimentation secteur.
			4. Si des interférences électromagnétiques peuvent impacter le bon fonctionnement des circuits DACS, un câble torsadé/protégé doit être utilisé.
		4. Conditions environnementales : le DACS est conçu pour répondre aux conditions environnementales suivantes :
			1. Le système est conçu pour être stocké à une température comprise entre -10 °C et +70 °C (14° F à 158°F).
			2. Le système est conçu pour fonctionner à une température comprise entre -0 °C et +50 °C (32° F à 120°F).
			3. Le système est conçu pour fonctionner normalement dans un environnement avec une humidité relative de 85 %.
			4. Le système respecte ou surpasse les exigences des règles FCC Titre 47 C.F.R. Section 15, Dispositifs classe B et Section 68, Directive EMC IEC
	1. ACCESSOIRES
		1. Accessoires du système :

\*\* REMARQUE POUR LE SPÉCIFICATEUR \*\* Remplir les lignes vides et dupliquées ci-dessous comme applicable. Répertorier les types et les quantités (si approprié pour le type de projet) d'accessoires requis pour l'application. Consulter la tarification Intrusion Binder MSRP pour obtenir la gamme complète d'accessoires pour les catégories suivantes. Supprimer si non requis.

* + - 1. Accessoire de système intrusion : Modèle \_\_\_\_\_\_\_\_\_.
			2. Accessoire de système incendie : Modèle \_\_\_\_\_\_\_\_\_.
			3. Accessoire de système d'accès : Modèle \_\_\_\_\_\_\_\_\_.
1. EXÉCUTION
	1. VÉRIFICATION
		1. Examinez les partitions qui accueille les dispositifs et notifiez les conditions négatives affectant l'installation ou les opérations suivantes.
		2. Ne commencez pas l'installation tant que les conditions non acceptables ne sont pas corrigées.
		3. Si la préparation est la responsabilité d'un autre installateur, notifiez l'architecte de la mauvaise préparation avant de continuer.
		4. Vérifiez que l'emplacement choisi est sécurisé et offre une bonne protection contre les endommagements accidentels.
		5. L'emplacement doit offrir des conditions raisonnables de température et d'humidité, sans sources d'interférences électriques et électromagnétiques.
		6. Assurez-vous que la source d'alimentation est protégée contre les coupures accidentelles.
		7. Installez tout l'équipement et le matériel selon les recommandations « actuelles » du fabricant. Le travail doit aussi être conforme à ce qui suit :
			1. Critères d'installation définis pour ces spécifications et dans les documents de construction.
			2. Le représentant d'usine peut être le fournisseur de sécurité Bosch Security Systems Inc.
			3. Envois approuvés.
			4. Exigences applicables des standards référencés.
		8. Le contractant fournit les services suivants dans le cadre du contrat :
			1. Supervision des sous-contractants.
			2. Coordination des autres contractants pour le travail relatif au système (contractant pour l'électricité, contractant pour le matériel fini, architecte et contractant général).
			3. Présence aux réunions de coordination/construction sur site.
			4. Conservation de dessins de construction mis à jour sur le site de construction.
			5. Respect des délais de construction selon la planification de construction.
		9. Le paramétrage du système inclut les tâches suivantes :
			1. Paramétrage des paramètres de configuration du système (matériel et logiciel, numéros de zone/circuit, paramètres de communication).
			2. Paramétrage des paramètres en option comme les fenêtres et les rapports d'ouverture/de fermeture, l'affichage de texte de réponse du système (anglais) d'événements, l'activation de relais qui dirigent les dispositifs auxiliaires et l'identification des types de zones/boucles.
			3. Paramétrage des codes d'accès selon les autorités et fonctions définies par le propriétaire.
			4. Autres tâches de paramétrage du système requises par le propriétaire. Ces exigences de paramétrage supplémentaires sont coordonnées entre le propriétaire et le contractant.
			5. Test opérationnel : le contractant effectue des tests opérationnels approfondis et vérifie que tous les composants du système sont entièrement opérationnels.
			6. Impression papier du système : le contractant envoie une impression papier du système de tous les composants testés et certifie le fonctionnement complet en indiquant que tous les dispositifs, toutes les centrales et unités répondent aux critères de test définis par le fabricant.
			7. Formulaire du plan de test d'acceptation : un formulation du plan de test d'acceptation est préparé/fourni par le contractant avant l'introduction d'acceptation.
			8. Ce formulaire inclut des sections distinctes pour chaque dispositif/centrale/unité, ainsi qu'une colonne indiquant la marge/le quota de performance, une colonne indiquant le résultat du test effectué par le contractant (réussite/échec) et une colonne vide pour l'enregistrement de résultats pendant l'introduction.
			9. Les systèmes d'alarme incendie sont conformes aux normes de la NFPA 72 relatives à l'inspection, les tests et la maintenance.
		10. Le contractant certifie par écrit que le travail est terminé et planifie l'introduction à la mise en service. Le contractant fournit tous les outils et le personnel nécessaire pour mener à bien un processus de mise en service.
	2. CONTRÔLE DE QUALITÉ SUR SITE
		1. Le contractant pour l'installation envoie un rapport de test par écrit, certifiant que le système a été entièrement testé et a été approuvé. Le propriétaire, l'ingénieur, le contractant pour l'électricité, le responsable de la sécurité doivent être témoins du test final qui est effectué par le contractant pour l'installation. Le rapport du test final est reçu et confirmé par le propriétaire avant de demander le dernier paiement.
		2. Fournissez des instructions selon les souhaits du propriétaire concernant la bonne utilisation et le bon fonctionnement du système.
		3. Déterminez et rapportez tous les problèmes au service client du fabricant.
	3. AJUSTEMENT
		1. La maintenance du système et la réparation du système ou de défauts de fabrication pendant la période de garantie sont pris en charge par le Contractant, sans frais (pièces et main d'œuvre).
		2. Des tests périodiques du système sont effectués une fois par mois ou par trimestre pour s'assurer de l'intégrité de la centrale, des dispositifs de détection et des lignes téléphoniques.
		3. L'installateur doit corriger tout défaut du système dans les six heures suivant l'appel de la part du Propriétaire.
	4. DÉMONSTRATION
		1. Démontrez lors de l'inspection finale que le système et les dispositifs de surveillance fonctionnent correctement.
			1. Une fois l'installation terminée, le contractant doit diriger une formation sur le fonctionnement complet des systèmes.
	5. PROTECTION
		1. Protégez les produits installés jusqu'à la fin du projet.
		2. Retouchez, réparez ou remplacez les produits endommagés avant l'achèvement.

FIN DE SECTION